

Mise en place d'un audit sur la gestion des médicaments stupéfiants

D. Heurté, M. Tching-Sin, C. Quillien, C. Brunet, F. Lenne, N. Coste
Service Pharmacie CHU de la Timone (AP-HM), 264 rue Saint Pierre 13005 Marseille, France

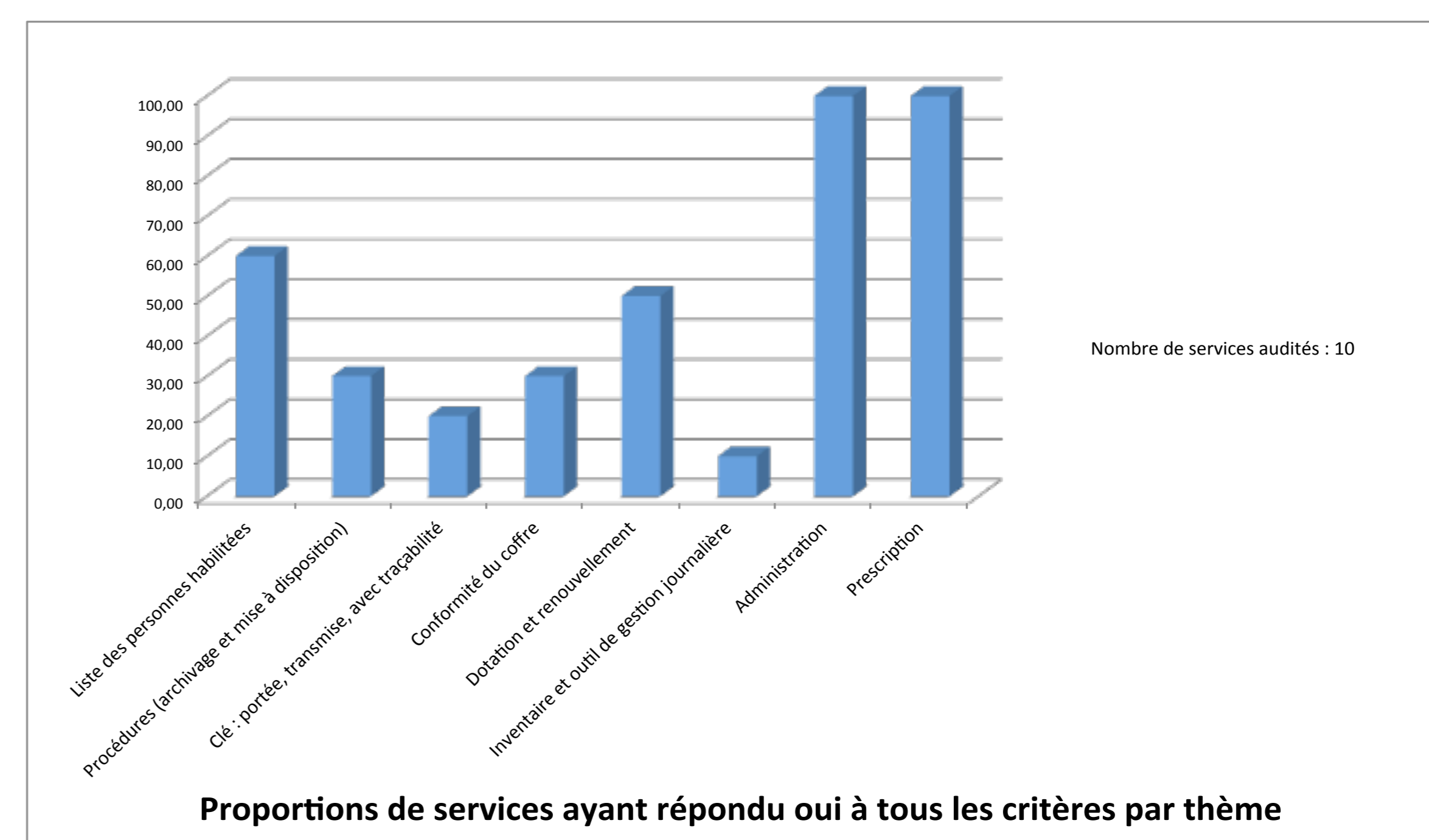
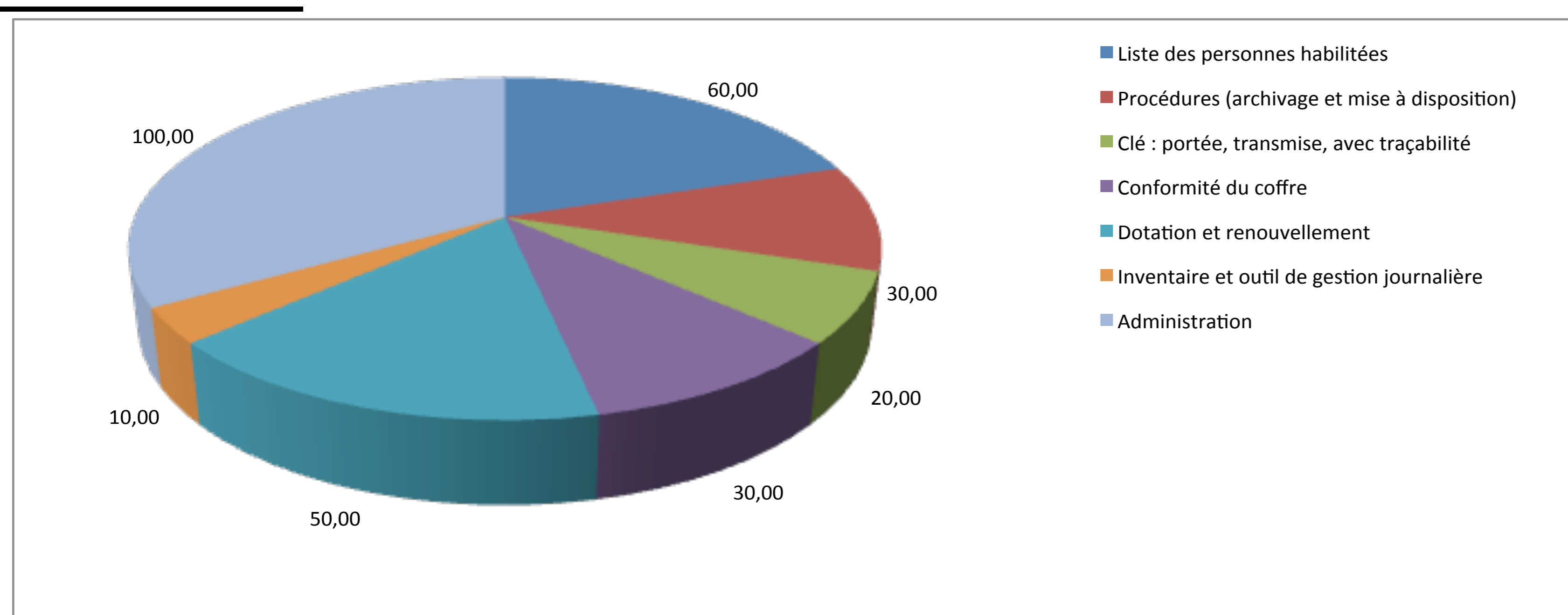
Introduction et objectifs :

Le but est d'évaluer les pratiques professionnelles concernant la gestion des médicaments stupéfiants dans les unités de soin. Cette enquête était basée sur l'application des procédures institutionnelles et le respect de la réglementation (certification HAS v2010 et arrêté du 12 mars 2013) concernant les stupéfiants. Les objectifs sont d'identifier les points forts et les points faibles des services concernant la gestion des stupéfiants, de proposer les outils nécessaires à une bonne gestion de ces médicaments et de proposer des mesures correctives sur les écarts constatés.

Matériel et méthodes :

- 10 services audités auprès des cadres de santé (pédiatriques ou adultes) détenteurs d'une quinzaine de spécialités
- Un guide et une grille d'audit évaluant plusieurs items : traçabilité, administration, inventaire, transmission des clés, connaissance et application des procédures

Résultats:



Discussion :

Parmi les points forts, on retrouve la liste du personnel habilité à la gestion des médicaments stupéfiants, dans le service et l'administration toujours précédée de sa prescription, Parmi les points à améliorer, on note un inventaire du coffre trop irrégulier et des procédures en vigueur non mises à disposition du personnel, non applicables à la pratique ou non suivies (ex : transmission des clés du coffre). Ces écarts sont à l'origine d'un problème de qualité.

Conclusion :

Suite à ces résultats, la Coordination des soins a constitué un groupe de travail afin de décider d'une mise à jour des procédures institutionnelles applicables aux pratiques des services et de mettre en place un outil institutionnel de gestion journalière des stupéfiants.